

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics


**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS
RIOLAIS**
**Avis au public relatif à la prescription d'une
procédure de révision alléguée N°1 du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Riolais (CCPR) a décidé, par délibération du 30 juin 2025, de prescrire la révision alléguée N°1 du PLUi.

Cette procédure vise uniquement à répondre aux obligations découlant de deux jugements rendus par le Tribunal Administratif de Besançon, sur les communes de Vandelans et Aulx-les-Cromary, afin de reconsidérer le zonage de certaines parcelles objets des recours contentieux.

La délibération du 30 juin 2025 fait état des zonages initiaux, et mentionne les nouveaux qui devront être pris en compte.

Cette procédure est soumise à concertation préalable, dont les modalités sont définies dans la délibération du 30 juin 2025. Chaque personne intéressée peut donc faire part de ses observations sur la présente révision alléguée, selon les modalités définies dans la délibération ci-avant citée.

La présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la CCPR, et dans les mairies de Vandelans et Aulx-les-Cromary, où elle peut être consultée.

464149100

Marchés publics et privés

Procédures formalisées


**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES MONTS DE GY**

Avis de concession

Identification de l'autorité délégante

Communauté de communes des Monts de Gy 2 rue du grand Mont
Tél : 03 84 32 97 61 Courriel : accueil@montsdegy.fr

Communication

Les documents de la concession sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse suivante
<http://www.e-marchespublics.com>

Type de pouvoir adjudicateur EPCI

Activité principale Services généraux des administrations publiques

Objet de la concession

Renouvellement de passation d'un contrat de gestion et d'exploitation de deux micro-crèches situées à Gy et Fretigney-et-Velloreille, d'une capacité de 12 places chacune, dans le cadre d'une concession de

service public. Ce contrat est défini comme une concession de service public au sens des articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et de l'article L1121 du Code de la Commande Publique (CCP). La procédure de passation de ce contrat est encadrée par les dispositions des articles R3126-1 et suivants du CCP.

Code CPV principal 85312110

Lieux d'implantation

Code NUTS : FRC23

-Micro-crèche Les Galopins

7 Rue du gymnase 70700 FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE

-Micro-crèche Gy'Gazouille

6 Rue des magnolias 70700 GY

Durée 3 années du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028

Conditions de participation

Les candidats devront établir un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle :

-Lettre de candidature DC1 ou sur formulaire libre signée par une personne habilitée à engager le candidat et habilitation du mandataire par ses cotraitants ;

-Déclaration du candidat DC2 ou sur document libre ;

-Déclarations sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion prévues aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 65212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Attestations fiscales et sociales à jour.

Capacité économique et financière :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global des 3 dernières années et les comptes administratifs des 3 dernières années

Capacité technique et professionnelle :

-La documentation de présentation du candidat (nom, forme juridique, raison sociale, copie intégrale des statuts, déclaration d'inscription en préfecture pour les associations, K-bis, composition des organes de direction, moyens humains et matériels généraux de la société) ;

-Une note synthétique d'une page justifiant des compétences et de l'expérience acquise dans le domaine de la gestion d'un service public de même nature (références) ;

-Une note synthétique d'une page sur les fondements et les thématiques qui seront développées ultérieurement dans le projet pédagogique.

Toute pièce permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières du candidat et son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Conformément à l'article R3123-20 du CCP, avant de procéder à l'examen des candidatures, l'autorité concédante qui constate que des pièces ou informations dont la production était obligatoire peut demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai approprié.

Les autres candidats seront alors informés de la mise en oeuvre de la présente disposition.

Critères d'appréciation

Les candidatures seront appréciées sur la base des garanties professionnelles et financières fournies par les candidats (cf. pièces énumérées ci-dessus) d'une part, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, d'autre part.

Les offres des candidats satisfaisant aux critères ci-dessus seront appréciées selon les critères de jugement des offres suivants :

-Qualité du projet pédagogique : 30 %

-Organisation et continuité du service public, relation avec les usagers : 30 %

-Moyens humains et techniques, références récentes : 20 %

-Conditions financières proposées : 20 %

Date d'envoi de l'avis à la publication Jeudi 3 Juillet 2025

Date limite de réception des candidatures et des offres

Mardi 26 Août 2025 à 12h

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Besançon 30 Rue Charles Nodier

25 000 BESANCON

Tél : 03 81 82 60 00 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr

464833000

Marchés publics

Agir en Proximité avec les acheteurs Publics et Privés

Publication des procédures

Plateforme de dématérialisation



francemarchés.com

TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

■ Plus de 20.000 appels d'offres en cours

■ 100% gratuit

■ Alertes par email



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Une équipe efficace et réactive

Pour la publication
de votre annonce

✉ legaleserv@ebraservices.fr

Pour tout conseil

☎ 03 83 59 09 58

✉ alj@ebra.fr

L'EST
Républicain



RI
Région Intercommunale



VOSGES
matin

